

DEPARTEMENT du GARD ARRONDISSEMENT de NÎMES CANTON de ST GILLES	COMMUNE DE CAVEIRAC EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° DE20263004_46/273
	Du 30 avril 2026 à 18 heures 30
<u>NOMBRE :</u> De Conseillers en exercice : 27 De Présents : 20 De Votants : 27 Absents ayant donné procuration : 7 Absents excusés sans procuration : - Absents non excusés sans procuration : - <u>Objet :</u> FINANCES Budget annexe de l'Eau Brute non traitée - affectation des résultats 2025	<p>L'an deux mille vingt-six, le trente avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Caveirac étant réuni salle du Conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence d'Isabelle MAZAY, 1^{ère} Adjointe,</p> <p>Etaient présents : Mesdames et Messieurs Isabelle MAZAY ; Marc SERVILE ; Catherine LAPIERRE ; Cyril GUERRE ; Jérôme BALLESTEROS ; Odile GIOVANNELLI ; Pascal MIARD ; Philippe GALLI ; Marcel DESPROGES ; Didier PAQUETTE ; Philippe LOYAU ; Nathalie PERROT ; Valérie MARINARO ; Gwendoline PELLISSIER ; Morganne SAUNIER ; Patrick ETIENNE ; Elisabeth CRES ; Loïc CODOU ; Florence COMTE ; Antoine GIRON</p> <p>Etaient absents excusés avec procuration : Jean-Luc CHAILAN pouvoir à Marc SERVILE, Ruben VANEL pouvoir à Cyril GUERRE, Gautier CASES pouvoir à Isabelle MAZAY, Sophie GIMENO pouvoir à Catherine LAPIERRE, Sophie ESCUDIER pouvoir à Philippe GALLI, Florence DUSSAUT pouvoir à Odile GIOVANNELLI ; Pauline DELOFFRE pouvoir à Nathalie PERROT</p> <p>Etaient absents excusés sans procuration : 0</p> <p>Etaient absents non excusés sans procuration : 0</p>

Madame Odile GIOVANNELLI, rapporteur,

Présente les résultats du Compte Financier Unique (CFU) 2025 du budget annexe de l'Eau Brute non traitée qui s'établissent ainsi :

Excédent de fonctionnement	953.82 €
Excédent d'investissement	15 527.96 €

Rappelle pour mémoire les résultats antérieurs reportés :

Excédent de fonctionnement cumulé	3 640.32 €
Déficit d'investissement cumulé	- 10 834.13 €

Après intégration des résultats antérieurs reportés, les résultats cumulés 2025 s'établissent ainsi :

Excédent cumulé de fonctionnement	4 594.14 €
Excédent cumulé d'investissement	4 693.83 €

Madame GIOVANNELLI propose une affectation des résultats sur le budget primitif de 2026 comme suit :

AFFECTATION 2026	
Au résultat de fonctionnement reporté (chapitre 002)	3 549.14 €
Au financement de l'investissement : compte 1068	1 045.00 €
Au solde d'exécution de la section d'investissement (chapitre 001)	4 693.83 €

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE des membres présents et représentés,

DECIDE d'affecter les résultats sur le budget primitif de 2026 comme suit :

- Au résultat de fonctionnement reporté (chapitre 002 recettes) : 3 549.14 €
- Au financement de l'investissement, au compte 1068 : 1 045.00 €
- Affectation au solde d'exécution de la section d'investissement (chapitre 001 recettes) : 4 693.83 €

AUTORISE Monsieur le Maire, ou à défaut l'Adjoint délégué, à signer tout document relatif à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
A Caveirac, le 11 mai 2026

Pour le Maire empêché,
La 1^{ère} adjointe,
Isabelle MAZAY



Le Secrétaire de séance
Pascal MIARD

.....



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par site internet <https://www.telerecours.fr>